

Déclaration de Victoria 1999

DÉCLARATION CONJOINTE

Orientations futures du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]

28 septembre 1993 Table des matières

Introduction

L'acte confédératif a consacré la tradition selon laquelle l'éducation relevait de la compétence des provinces. L'évolution de notre façon d'aborder la question de l'éducation, dans le respect des identités culturelles et régionales et à partir des provinces, est l'une des manifestations capitales de notre société démocratique. C'est en effet une de nos convictions profondes que les politiques de nos systèmes d'éducation doivent être élaborées et révisées en regard des besoins du Canada et de ses diverses communautés et régions et que les programmes doivent être gérés localement, proche des gens qu'elles visent à servir.

Il n'en reste pas moins que les Canadiens et les Canadiennes ont également tous certaines attentes communes en matière d'éducation. Si nos systèmes d'éducation actuels s'efforcent déjà, de multiples manières, de relever les défis de la modernité, il est manifeste qu'il est dans notre intérêt, quand nous faisons face à des problèmes communs, d'adopter une approche nationale pour mieux les aborder et les résoudre.

Nous sommes tous et toutes bien conscients des défis que la transformation de notre monde fait peser sur les systèmes d'éducation : globalisation de l'économie, ouverture des esprits à d'autres cultures, besoins pressants de main-d'œuvre qualifiée, essor des technologies qui ont un impact sur notre vie quotidienne autant que le marché des emplois. Ces transformations imposent à nos pratiques d'éducation des adaptations constantes pour en garantir la qualité, l'accessibilité, la mobilité et l'imputabilité. Les Canadiens, partout dans le pays, ressentent des défis similaires et ils perçoivent la nécessité que les buts de l'éducation soient aussi formulés et atteints au Canada, dans la cohérence et la concertation.

Les Canadiens et Canadiennes veulent que l'accès à l'enseignement et la reconnaissance des études et des expériences soient élargis de façon plus uniforme aux dimensions du Canada, au-delà des frontières provinciales, territoriales ou institutionnelles. Ils sont aussi soucieux que des relations plus souples se développent entre l'éducation et le monde du travail. Les changements que le monde est en train de vivre demandent un réajustement des passerelles et des relations d'autrefois.

Une stratégie nationale pour l'éducation

Les Premiers ministres, lors de leur conférence annuelle, tenue à Baddeck en août 1993, ont adopté une position sans équivoque, reconnaissant au CMEC la responsabilité de relever ces défis. Ils ont donné «leur appui sans réserve au CMEC pour qu'il devienne le chef de file en matière de changement et l'autorité nationale dans le secteur de l'éducation au Canada».

Le CMEC prendra action dans la perspective de cette déclaration. Les ministres responsables de l'éducation partagent les convictions suivantes :

Nous croyons que l'éducation est un processus d'apprentissage permanent. Nous croyons aussi que notre avenir dépend d'une société dont les membres sont instruits et cultivés et qui, tout en atteignant leurs propres objectifs de développement personnel et professionnel, participent à l'essor socio-économique et culturel de leur collectivité et du pays tout entier. Au-delà de nos frontières, l'éducation au Canada doit refléter les priorités des Canadiens et des Canadiennes, tout en contribuant à renforcer la place occupée par le Canada dans le monde.

Nous avons de nombreux objectifs éducatifs communs et nous sommes d'accord pour mieux harmoniser nos façons de les atteindre. Il existe déjà au Canada toute une gamme de possibilités éducatives auxquelles chaque étudiant et étudiante devrait avoir pleinement accès. Nous voulons, de concert, avoir une éducation de la plus haute qualité, s'appuyant sur des buts communs, et faire la preuve de notre imputabilité pour ce qui est de la réalisation de ces buts.

De plus, nous tenons à ce que tous les citoyens et citoyennes aient les mêmes possibilités de poursuivre des études et d'acquérir la formation qu'ils désirent.

Plus concrètement, les actions qu'entend prendre le CMEC s'articuleront autour des quatre pôles suivants qui constituent autant de questions cruciales pour les années qui viennent : la qualité de l'éducation, l'imputabilité, l'accessibilité et la mobilité.

Des actions à réaliser

Notre objectif, en tant que ministres de l'Éducation, est donc de voir à ce qu'une éducation de qualité soit dispensée à tous les citoyens. Nous le ferons mieux par le moyen des actions collectives et individuelles que nous avons décidé d'entreprendre.

Nous nous engageons actuellement dans un programme d'action destiné à répondre aux préoccupations éducatives des années 1990 et du début du XXI^e siècle. Une collaboration pancanadienne doit être mise en œuvre, dans une perspective d'éducation permanente, avec tous nos partenaires -- étudiants et étudiantes, parents,

éducateurs et éducatrices, commissaires d'écoles, organismes, fédérations et établissements d'enseignement, patronat et syndicats, ainsi que les organismes et ministères fédéraux concernés.

Notre plan d'action s'inspirera des nombreuses pratiques exemplaires et des expériences réussies qui se poursuivent actuellement dans toutes les régions du pays.

Nous accordons la priorité aux actions suivantes :

- Création d'un groupe de travail national chargé d'étudier la comparabilité des programmes scolaires et la possibilité d'initiatives conjointes au niveau de l'élaboration de programmes.
 - La formation de deux équipes interprovinciales prépare déjà le terrain à une collaboration plus ambitieuse. Les provinces atlantiques ont commencé à explorer une formule régionale d'élaboration d'un tronc commun de programmes scolaires et les provinces de l'Ouest ont donné priorité à l'élargissement du projet de protocole de collaboration de l'Ouest canadien pour les programmes scolaires.
- Poursuite et extension de l'actuel Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), en ajoutant les sciences à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques.
- Mise en route d'un nouveau projet conjoint CMEC/Statistique Canada pour développer des indicateurs pancanadiens de performance en éducation, afin de pouvoir mesurer, entre autres, les taux de réussite à tous les niveaux de l'éducation, la réussite de la transition vers le monde du travail et le niveau de satisfaction des élèves, des éducateurs et du public.
- Attention nouvelle, à l'échelle du pays, à l'enseignement « ouvert » et à la formation à distance, particulièrement pour l'enseignement postsecondaire. Nous commencerons par un inventaire, à l'échelle du pays, des politiques et des pratiques en ce domaine.
- Établissement de liens et de modes de concertation nouveaux avec les étudiants, les parents, les éducateurs, les commissaires d'écoles, les organismes, fédérations et établissements d'enseignement, le patronat et les syndicats, ainsi que les organismes et ministères fédéraux concernés.
- Organisation, sous le leadership du CMEC, d'assises pancanadiennes pour discuter avec tous nos partenaires des priorités en éducation et d'initiatives nationales conjointes, en s'inspirant du succès de diverses pratiques et des innovations exemplaires en éducation.

Nous avons adopté, pour accomplir ce travail, un nouveau plan d'action national auquel tous participeront selon des modalités reflétant les priorités des provinces et des territoires.

Un leadership en éducation

Nous, ministres de l'Éducation des provinces et des territoires, entendons unanimement, par l'intermédiaire du CMEC, réaffirmer notre responsabilité du leadership national en éducation au Canada. Nous croyons que notre volonté commune de travailler en concertation va créer une synergie dont chaque province ne pourra que bénéficier.

Nous nous proposons aussi d'explorer avec le gouvernement fédéral des moyens pour établir des collaborations fructueuses et efficaces. Nous réaffirmons notre détermination à travailler avec tous nos partenaires.

Nous comptons sur leur participation et nous les invitons à travailler de concert avec nous, pour les meilleurs intérêts de l'éducation au Canada et de notre avenir comme Canadiens et Canadiennes.